

# La grâce de Foi et Partage

La réunion annuelle de 1988 de Foi et Partage approuve l'énoncé suivant de La grâce de Foi et Partage. Il ne s'agit pas d'une formulation définitive mais plutôt d'un document vivant, appelé à être modifié et amplifié au fur et à mesure que s'approfondit notre expérience de Foi et Partage.

Montréal, Québec  
Juillet 1988

Foi et Partage est une invitation à vivre et à partager la vérité de la Bonne nouvelle apportée par les pauvres.

La conviction de Foi et Partage est que chaque personne, si limitée ou si talentueuse soit-elle, a une valeur profonde et unique, qui révèle un peu du mystère infini de Dieu. Au cœur de cette conviction, il y a la révélation que Dieu a une prédilection pour le pauvre et, par des voies mystérieuses, qu'Il se rapproche tout particulièrement de nous comme individus ou comme peuple, quand nous sommes pauvres et vulnérables. « Bénis soient les pauvres, le royaume des cieux leur appartient » (Luc 6, 20). « Dieu est proche des cœurs meurtris » (Ps 34, 19). « J'avais faim et tu m'as donné à manger » (Mt 25, 35).

Partager la Bonne Nouvelle des pauvres, c'est une façon d'évangéliser qui constitue une dimension essentielle de la mission de l'Église.

Foi et Partage est un don dans l'Église et pour l'Église. C'est un appel à approfondir et à étendre cette expérience au sein de la communauté chrétienne, l'expérience de l'Église. Au cœur de ses racines, on retrouve une volonté profonde d'unité, un désir brûlant que nous avons de partager nos vies les uns avec les autres et avec Dieu. Seul l'Esprit a la force d'orienter les désirs et les besoins fondamentaux de l'homme vers leur véritable accomplissement – l'Esprit de Jésus qui a fait siens ces désirs et ces besoins quand Il s'est fait chair. Jésus a donné sa vie pour créer la communauté : « qu'ils soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi » (Jn 17, 21).

Foi et Partage n'est pas réservé à un groupe particulier de l'Église mais appartient plutôt à tout le peuple de Dieu. Ceux dont les blessures sont les plus visibles devraient trouver un accueil particulier au sein de Foi et Partage; car nous croyons que ceux dont les blessures sont les plus profondes sont les plus proches du cœur de Jésus et sont donc au cœur de l'Église. À partir de notre foi et de notre expérience, nous savons que nous avons besoin des autres pour nous aider à faire face à notre propre pauvreté et pour nous aider à découvrir Dieu, autant dans nos faiblesses que dans nos forces. C'est en partageant nos faiblesses et nos forces, nos talents et nos limites, nos différents ministères et vocations, que nos communautés de Foi et Partage croîtront et reflèteront une parcelle du mystère de l'Église, Corps du Christ. C'est en répondant ensemble à l'appel – chacun d'entre nous, avec nos talents personnels et tout l'apprentissage accompli dans la société comme dans l'Église – que Foi et Partage se met au service de l'Église dans sa mission d'annoncer un

Royaume de justice, de vérité et d'amour prenant place dans notre monde et dont Foi et Partage devrait être le témoin.

La retraite de Foi et Partage constitue le principal moyen par lequel cette façon de vivre et cette œuvre d'évangélisation sont amorcées et poursuivies. Au cours de ces retraites, nous nous efforçons d'être fidèles au don que Dieu nous a fait lorsque Jean Vanier a animé la première retraite de Foi et Partage à Marylake, juste au nord de Toronto, en Ontario, en 1968. Cette retraite, à la demande instante de Jean Vanier, a réuni des représentants les plus divers du peuple de Dieu.

L'un des éléments déterminants de la retraite Foi et Partage se veut le rassemblement de participants les plus divers du diocèse, de la paroisse ou de la région où elle se tient – personnes aux talents ou aux handicaps divers, jeunes, vieux, célibataires, mariés, laïcs, religieux, prêtres et évêques. Un effort tout particulier est consacré à atteindre ceux et celles qui sont marginalisés et ont le moins souvent l'occasion de participer à ce type d'expérience.

Les éléments principaux d'une retraite de Foi et Partage comprennent :

1. La parole de Dieu :

La parole de Dieu est présentée par un ou plusieurs animateurs qui s'expriment en toute simplicité, partant de leur vécu personnel, d'une façon qui conduit à une découverte plus profonde de Dieu dans nos propres existences. Nous découvrons la puissance de la parole de Dieu pour nous guérir, nous reconforter, nous transformer et nous guider plus intensément dans notre mission au service des autres.

2. La prière :

Un grand calme spirituel est créé au cours de la retraite pour permettre aux participants d'accueillir plus profondément la parole de Dieu par la prière intérieure et en différentes occasions par la prière en commun.

3. L'Eucharistie :

Au cœur de l'expérience de la retraite, il y a la rencontre plus profonde avec Jésus, sous la forme du Pain de Vie, et le partage de la Parole de Vie, alors que Jésus nous invite à ne former qu'un seul corps. Nous approfondissons notre union avec Dieu et notre union les uns avec les autres par la célébration et l'adoration. Quand les retraites sont organisées dans un cadre œcuménique, le culte et l'adoration s'accomplissent de telle sorte qu'on respecte les différences ecclésiales tout en nous rapprochant de façon authentique vers une communion intime et profonde.

4. Groupes de partage :

De petits groupes, reflétant la variété des dons et intérêts des participants, se réunissent régulièrement tout au long de la retraite. C'est ici que, souvent, les participants, en partageant leurs expériences et leur foi, en se parlant ensemble dans la prière, sont en mesure de toucher plus profondément leurs propres blessures et de faire l'expérience de la main guérissante de Jésus par Son peuple, son Corps.

#### 5. Célébration :

Bien qu'une atmosphère de prière soit essentielle pour la retraite, celle-ci n'est nullement incompatible avec l'esprit de joie et de célébration. Les hauts points en sont le culte, la célébration de la réconciliation, la célébration de l'action de grâce et les repas partagés ensemble tout au long de la retraite.

Le guide pratique élabore en détail ces éléments et bien d'autres éléments de la retraite.

Depuis la première retraite en 1968, Foi et Partage s'est rapidement diffusé en Amérique du Nord. En grandissant, Foi et Partage s'est doté progressivement d'un cadre administratif très léger qui n'est essentiellement ni politique ni démocratique. Il s'agit plutôt d'une forme de gouvernement spirituel par lequel nous nous efforçons de discerner et de respecter les mouvements et les directives de l'Esprit. C'est une direction fondée sur une confiance profonde parmi les membres et une confiance mutuelle en Dieu qui a proclamé l'amour et la compassion pour les pauvres.

La communauté chrétienne n'est façonnée ni par des structures politiques ou juridiques ni par le génie et la créativité humaine. C'est l'œuvre mystérieuse de Dieu dont « la puissance est rendue parfaite dans la faiblesse » (2 Cor 12, 9) et dont la présence est révélée en nous et autour de nous.

Il existe un double mouvement dans Foi et Partage : un mouvement d'intériorité vers Dieu, caché dans les profondeurs de notre propre vulnérabilité et un mouvement extérieur vers nos frères et nos sœurs, surtout ceux et celles qui sont pauvres et dans le besoin. Foi et Partage nous invite à partager la vie de Jésus par la prière comme par le service et le don de soi. Dans Foi et Partage, nous marchons ensemble comme une communauté – croyant en Dieu et dans sa création – « une main dans la main de Jésus et l'autre dans la main du pauvre ».

Bill Clarke, s.j.